

Rénovation énergétique de la Mairie



La Mairie, un bâtiment essentiel à la vie du village

Si le bâtiment a évolué dans ses usages au cours des années, sa structure technique n'a jamais changé : fenêtres, murs, toit et portes étaient quasiment tous d'origine. Des travaux de rénovation et d'isolation étaient devenus urgents !

Travaux et financement

La rénovation énergétique a le vent en poupe et des **financements importants** ont été débloqués dans le cadre du **plan de relance** après la crise sanitaire. Ainsi, **une première phase de travaux** a été réalisée pour atteindre de **réelles économies d'énergies** :

- Isolation des murs intérieurs (nord, ouest et est)
- Remplacement des huisseries
- Remplacement de l'ensemble de la ventilation
- Isolation par l'extérieur du mur sud (côté cour de l'Ancienne mare)

Cette première phase de travaux, encadrée par **l'architecte de bâtiments de France**, ont représenté la somme de 118 000 € HT dont une majeure partie subventionnée (74 000 €) ; les 44 000 € restants étant donc à la charge de la commune.

Début 2025, la deuxième phase de travaux a porté sur les interventions suivantes :

- Isolation de la toiture des combles aménagés en logements
- Remplacement complet de la couverture
- Remplacement des fenêtres de toit

Pour l'isolation, une demande de subvention a été déposée dans le cadre du budget participatif de la Région Île-de-France.

Les anciennes tuiles mécaniques ont été remplacées par des tuiles plates traditionnelles, avec un panachage de teintes vieilles. Ce choix permet à la nouvelle toiture de s'intégrer plus harmonieusement dans l'ensemble architectural protégé de la place Louis Grenier.

Avec la rénovation de la toiture et l'isolation des logements, les grands travaux sur ce bâtiment sont désormais achevés.

Les travaux d'aménagement intérieur du 1^{er} étage, engagés en octobre 2025, sont à présent terminés.

- Partager sur
- [Partager sur Facebook](#)

- [Twitter](#)
- [Partager sur LinkedIn](#)
- [Partager par email](#)
- [Enregistrer en PDF](#)

[Partager sur](#)